

Réponse du Conseil administratif à la motion du 29 octobre 2013 de M^{mes} et MM. Jean-Philippe Haas, Denis Menoud, Mireille Luiset, Danièle Magnin, Laurent Leisi, Claude Jeanneret, Marie-Pierre Theubet, Frédérique Perler-Isaaz, Sylvain Thévoz et Grégoire Carasso: «Les œuvres ailleurs que dans les dépôts, c'est possible! Fonds d'art contemporain de la Ville de Genève (FMAC) mobile».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- la quantité d'œuvres stockées dans les dépôts ou autres locaux des divers musées;
- l'utilité de faire en sorte que les œuvres soient montrées au public;
- les possibilités actuelles d'exposition, notamment dans les galeries et dans des lieux de passage,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier toutes les possibilités d'exposer les œuvres dans des galeries publiques sécurisées, par exemple les couloirs de l'aéroport, les futures gares, etc.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Les missions liées au Fonds municipal d'art contemporain (FMAC) de la Ville de Genève sont d'inscrire et développer l'art dans l'espace public de la Ville de Genève – par le biais de concours ou commandes aux artistes –, de constituer et valoriser une collection patrimoniale publique représentative de l'art contemporain à Genève, de soutenir la scène artistique locale notamment par l'acquisition d'œuvres et de favoriser l'accès à l'art contemporain. Ces missions, qui se sont étoffées au fil des ans, figuraient déjà en partie dans l'arrêté de 1950, qui signe la création du FMAC (dénommé Fonds de décoration jusqu'en 1997).

La collection

Ni musée, ni centre d'art, le FMAC s'inscrit pourtant à part entière dans le réseau de l'art contemporain de Genève. Rattaché au Service culturel (SEC) de la Ville depuis 2001, il est l'interlocuteur des artistes et leur offre un appui par le biais d'acquisitions, de même qu'il soutient le travail des galeries et des espaces d'art indépendants. Il a ainsi la responsabilité de la constitution, de la gestion et de la diffusion d'une importante collection d'art contemporain. Celle-ci

comprend aujourd’hui plus de 4600 œuvres ou ensembles d’œuvres: près de 300 œuvres d’art public, 2800 œuvres «mobiles» (peintures, photographies, sculptures, estampes, etc.) et plus de 1500 vidéos (dont les vidéos héritées en 2009 du Fonds André Iten en lien avec le Centre pour l’image contemporaine (CIC) de Saint-Gervais).

Pour rappel, la collection d’œuvres mobiles est développée depuis 1985 et la collection d’art public depuis 1950. Elles témoignent de l’histoire de la création artistique à Genève, du dynamisme de sa scène artistique et de la diversité des pratiques actuelles, mais également de son interaction avec l’art suisse et international, toutes générations, pratiques ou tendances confondues.

La collection est visible en ligne sur le site web de la Ville de Genève¹.

Présentation et diffusion des œuvres du FMAC

Concernant plus spécifiquement la présentation des œuvres du FMAC et l’invite de la motion, le FMAC dispose des moyens suivants de diffusion:

- les prêts auprès des musées et des centres d’art;
- les prêts au sein des sites municipaux;
- les expositions consacrées à la collection;
- les outils de médiation;
- la publication des œuvres;
- l’art public;
- la Médiathèque;
- un nouvel espace pour le FMAC dès 2021 dans les futurs locaux de l’Unité d’arts visuels.

Prêts

Le FMAC travaille de façon très active sur le prêt et la circulation des œuvres, selon le règlement auquel il est soumis: il en résulte que plus de 31% des œuvres de la collection a circulé (à titre comparatif, la moyenne pour les musées est d’environ 10% à 15%). Depuis 2003, 881 œuvres mobiles (sur 2471 œuvres mobiles enregistrées au mois de février 2019) ont participé à une exposition.

En février 2019, les 272 œuvres prêtées à des collectivités publiques ou proches se répartissaient comme suit:

- 144 œuvres au sein de l’administration de la Ville de Genève;

¹ <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/>

- 117 œuvres dans des institutions de la Ville de Genève (Musée d'art et d'histoire (MAH), Bibliothèque de Genève (BGE), Conservatoire et Jardin botaniques (CJB);
- onze œuvres à des entités extérieures aux sites municipaux. Les prêts représentent 11% des œuvres mobiles de la collection du FMAC.

En termes d'historique, depuis 1984, 383 œuvres ont été prêtées au sein de l'administration de la Ville de Genève. Les œuvres sont prêtées pour une durée de trois ans, renouvelable. Enfin, depuis 2003 près de 540 institutions ont emprunté une ou plusieurs œuvres du FMAC. Depuis 2003, plus de 550 expositions (institutions d'art suisses ou étrangères) ont emprunté une ou plusieurs œuvres du FMAC.

Expositions

Au cours des dix dernières années, plusieurs expositions consacrées à la collection du FMAC, organisées par des commissaires ou des institutions ou par le pôle conservation du FMAC, ont permis au public de découvrir les œuvres sous plusieurs angles d'approche. Par exemple en 2014, un artiste-curateur, avec les étudiant-e-s de la Haute école d'art et de design (HEAD) de Genève, proposait «Maison et travaux» à la Villa Dutoit, un parcours subjectif à travers l'histoire de cette collection; en 2015 une grande exposition prenait place au Lieu unique de Nantes; en 2019, un trio de commissaires artistes-graphistes présentait dans les locaux du Commun l'exposition «Sans titre», entre autres, soit l'intégralité de la partie art graphique de la collection et, cette même année, le Cabinet des corps exquis consistait en des regards croisés sur les collections du FMAC et du Musée Ariana (ARI).

De plus, un rendez-vous annuel permet de présenter l'intégralité des nouvelles acquisitions; il s'agit de la manifestation Artgenève (Palexpo). Le FMAC y participe depuis la première édition en 2013. La collection vidéo est également très souvent sollicitée, notamment par des festivals tels le N Minutes Festival de Shanghai, la Bienal de la Imagen en Movimiento (BIM) de Buenos Aires, le Media Art Lab de Moscou ou le Loop de Barcelone.

L'historique des expositions de la collection est consultable¹.

Médiation

Expositions et actions de médiation sont régulièrement consacrées à la collection en collaboration avec des artistes, des institutions et des espaces

¹ <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/collection/expositions/2020/>

indépendants à Genève. La collection devient un matériau vivant d'étude, de pédagogie, de réflexion et de discours sur l'art contemporain.

D'autres publics sont également touchés dans les opérations de médiation: des ateliers sont régulièrement menés avec l'Université ouvrière de Genève (UOG); le projet «Une œuvre, mon doudou et moi» qui consiste à faire «adopter» une œuvre par les élèves des crèches municipales pour une durée de deux à trois mois est en cours depuis 2012. D'autres projets sont menés en collaboration avec les bibliothèques municipales, notamment, ainsi qu'avec Ecole & culture, une offre adressée aux élèves du primaire et du secondaire, ou encore «GE Découvre en été», des activités pour les jeunes entre 4 et 16 ans.

Lien sur les projets de médiation¹.

Publications

Les publications sont aussi l'occasion de diffuser la collection du FMAC. Un troisième catalogue raisonné a été édité en 2017 sur les acquisitions réalisées entre 2004 et 2016, après ceux retraçant les années 1950-1990, paru en 1992, puis les années 1991-2003, paru en 2005.

En outre une brochure annuelle répertorie les acquisitions de l'année précédente; elle est distribuée gratuitement et largement, notamment lors d'Artgenève.

Des brochures et autres outils imprimés sont encore diffusés à l'occasion de chaque projet d'exposition et lors des inaugurations d'œuvres d'art public.

La collection est entièrement visible et consultable en ligne² ainsi que les activités liées au FMAC³.

Art dans l'espace public

En poursuivant depuis plus de soixante-cinq ans une stratégie active dans l'art public – une collection à ciel ouvert, hors des dépôts –, la Ville de Genève, au travers de son FMAC, a réalisé près de 300 interventions artistiques sur l'architecture et dans l'espace urbain en valorisant la diversité des approches et des expérimentations artistiques contemporaines, toutes générations et pratiques confondues.

Œuvres pérennes, expériences éphémères, programmes artistiques événementiels et manifestations offrent ainsi aux citoyen-ne-s des rencontres riches et renouvelées avec l'art et l'environnement urbain.

¹ <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/fmac/fmac-mobile/>

² www.ville-ge.ch/fmac

³ <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/>

Dans sa proximité avec la vie quotidienne, l'art public permet un dialogue immédiat avec le public, et rappelle le rôle essentiel des artistes dans le contexte actuel de l'espace collectif, et ce au travers du regard qu'ils et elles portent sur l'aménagement du territoire, sur l'histoire locale et sur la société contemporaine. Depuis 2012, des actions de sensibilisation et de médiation sont ainsi développées. Conçues en fonction du contexte d'intervention et du public, notamment lors d'inaugurations, elles permettent de transmettre les pistes de lecture nécessaires à la compréhension des œuvres, de répondre aux interrogations et de construire, avec le citoyen et la citoyenne, une mémoire de l'œuvre. La résonance de l'art public sur les habitant-e-s ou les utilisateurs et utilisatrices d'un lieu se développe ainsi sur un long terme.

Ces œuvres peuvent être géolocalisées sur le site web de la Ville de Genève¹.

La publication d'un ouvrage intitulé *Les sentiers culturels* propose des parcours dans la Ville de Genève avec des œuvres d'art installées dans l'espace public².

La Médiathèque

Suite à la fermeture du CIC en décembre 2018, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé de confier au FMAC la collection vidéo/multimédia et sa gestion ainsi que sa valorisation, au moyen d'une médiathèque publique en libre accès permettant aux chercheurs et chercheuses ainsi qu'au grand public de venir consulter les œuvres vidéo. Dès 2009, le principe de la médiathèque est développé au sein des locaux du FMAC, avec une visibilité accrue, en lui assignant un espace de présentation, destiné à accueillir des projets en lien avec cette collection.

Artistes et curateurs et curatrices sont régulièrement invités à se pencher sur les œuvres vidéo dès 2010, pour des projets théoriques, critiques et artistiques, qui aboutissent généralement à des programmations, expositions, performances, etc. Les nouveaux locaux qui seront investis dès 2021 (voir ci-dessous) permettront de poursuivre ce travail et de faire vivre ce patrimoine vidéo à travers différents regards. Dans l'attente de ce déménagement, la collection vidéo est montrée ponctuellement durant les ouvertures du Quartier des Bains, les portes ouvertes de l'organisation Genève.art, la Nuit de Musées, ou la biennale No Photo.

Lien sur la page médiathèque³.

¹ <http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/fmac/?collections&page=localisation&table=auteur&lettre=AG&critere=all>

² <https://www.geneve.ch/fr/faire-geneve/promenades/sentiers-culturels/sentiers-art-contemporain>

³ <http://institutions.ville-geneve.ch/fr/fmac/mediatheque/evenements/archives/2019/>

Un nouvel espace pour la collection du FMAC

Enfin, le vote par le Conseil municipal le 5 février 2019 de la proposition PR-1280, concernant le déménagement du FMAC, lui permettra de disposer, en plus de la médiathèque essentiellement consacrée au médium de la vidéo, d'un espace de présentation et d'exposition dans ses nouveaux locaux de la Jonction. L'intérêt pour le FMAC de s'implanter dans ce nouveau quartier porte sur plusieurs enjeux culturels. Les locaux permettront de créer un espace de qualité pour la valorisation et la présentation des œuvres de la collection au public. Par ailleurs, l'écoquartier offre un potentiel de développement de projets de médiation en lien avec l'art contemporain.

Conclusions

Toutes les opérations de prêts, d'expositions et de médiation se font dans le respect des règles de conservation et de sécurité que les œuvres d'art (mobiles) requièrent. Ainsi, la demande d'exposer, dans des lieux publics et ouverts, des œuvres qui ne sont pas produites à cet effet, ne peut être retenue pour des raisons de conservation et de risques de détérioration. Par contre, la collection d'art public a été précisément développée dans le but de rendre l'art contemporain accessible au public en tout temps dans des espaces quotidiens.

Le FMAC dispose des nombreux outils exposés ci-dessus pour mener une politique active de diffusion de ses œuvres. Les prêts à l'interne de la Ville comme à l'externe – impliquant des partenariats avec d'autres institutions d'art contemporain et des collectivités publiques – seront renforcés dès cette année.

Grâce au déménagement dans les nouveaux locaux de l'écoquartier Jonction, l'espace de présentation ainsi que la Médiathèque permettront de développer la visibilité de la collection, et seront accompagnées d'actions de médiation.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Sami Kanaan